

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**



Déclaration de Maladie

N° P19- 051581

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

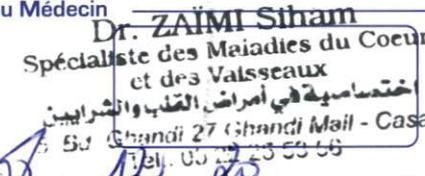
MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 186 Société : 55477
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom :
Date de naissance :
Adresse : Dent El Houtya Bloc 21 N° 126 casa
Tél. : 0664915949 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
Date de consultation : 08 / 12 / 20
Nom et prénom du malade : ABEN GHAZALINA Age:
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : HTA - Analgésie de l'oreille
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15 / 01 / 21
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes et des Honoraires
08/12/2020	Euro Colin		1000DH	<p>Dr. Abdelhakim Silihan Spécialiste des Maladies du Cœur et des Vaisseaux et des Maladies du Cœur et des Vaisseaux Spécialiste des Maladies du Cœur et des Vaisseaux اختصاصية في أمراض القلب والشرايين Ghandi 27 Ghandi Mail - Casa Tél : 05 22 25 53 56</p>
08/12/2020	ECC + S		300DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE CINEMA I. Naciri 41, Bis El Hana - Casablanca Hay El Hana - Casablanca Tél : 05 22 36 87 62</p>	08/12/2020	249,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'

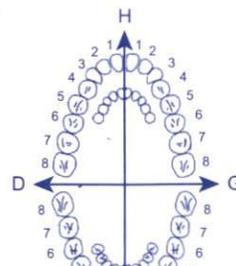
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
G	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS



Cabinet de Cardiologie et d'Explorations Cardiovasculaires
 Dr. Siham Zaïmi
 Cardiologue

الدكتورة سهام الزعيمي
 اختصاصية في أمراض القلب و الشرايين

...

50 | 42 | 20

Amo Beuchagn علاج: 7mo

37,80 x 2

Sechral 200 

1 cpb

30,00

Angirus 100  1 cpb

84,00

Neovimar  1 cpb

T= 240,00

T2 Tde 8mms

PHARMACIE CINEMA ANFA
 Dr. Naciri
 141, Bis Boulevard Mohammed VI
 Hay El Hana - Casablanca
 Tél. 05 22 36 87 62

Dr. ZAÏMI Siham
 Spécialiste des Maladies du Coeur
 et des Vaisseaux
 اختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
 5, Bd. Ghandi 27 Ghandi Mall - Casa
 Tél.: 05 22 25 53 56

PHARMACIE CINEMA ANFA
Dr. Nacer Boudjajeb
141, Bis Em. Sidi Abdelrahmane
Hay El Hana - Casablanca
Tél : 05 22 36 87 62

LOT : 237
PER : JUN 2023
PPV : 80 DH / 00
28 Comprimés

300 mg
NEOVIMAG
MAGNESIUM MARIN - VIT.B6
1120019970021
1112359970021

NEOVIMAG
MAGNESIUM MARIN - VIT.B6 300 mg
Lot : NVM19
A consommer avant le : 07/2022
PPC: 84.50 DH

LOT : 9MA011V
PER: 12 2021
SECTRAL 200 MG
CP PEL B20
P.P.V : 37DH80
118000060154

LOT : 9MA011V
PER: 12 2021
SECTRAL 200 MG
CP PEL B20
P.P.V : 37DH80
118000060154

ANGINIB 50 mg
28 Comprimés pelliculés
6 118000 050636



Cabinet de Cardiologie et d'Explorations Cardiovasculaires

Dr. Siham Zaïmi

Cardiologue

الدكتورة سهام الزعيمة
اختصاصية في أمراض القلب و الشرايين



Casablanca le 08 / 12 / 2020

NOTE D'HONORAIRES

Examen : MME BENGHAFIR MINA

ECHO-DOPPLER CARDIAQUE :

1000.00DH

.....
Arrêtée la présente facture à la somme de :
MILLE DIRHAMS

Dr. ZAÏMI Siham
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des Vaisseaux
اختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
27 Ghandi Mall - Casa
05 22 25 53 56 - 06 13 69 90 27